



CITÉ MÉDIÉVALE

## AUTORISATION PARENTALE DROIT À L'IMAGE

---

### Utilisation de photos de votre enfant par la Commune de Corrèze

Madame, Monsieur,

Nous pouvons être amenés à utiliser des photos des enfants de l'école de Corrèze pour notre bulletin municipal. Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité. À noter que **nous ne publions aucune photographie des enfants sur notre site internet.**

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait l'obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille.

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

✂

-----  
**AUTORISATION PARENTALE – ANNÉE SCOLAIRE .....**  
**Réponse à retourner à la mairie**

Madame, Monsieur .....

- Autorise(nt) l'utilisation de l'image par la Commune de Corrèze, dans son bulletin municipal <sup>(1)</sup>
- Refuse(nt) que la Commune de Corrèze utilise dans son bulletin municipal des photos de mon (notre) enfant : ..... prises au cours des activités <sup>(1)</sup>

Signature du responsable légal 1

Date : .....

Signature du responsable légal 2

<sup>(1)</sup> *Merci de cocher la case correspondant à votre réponse.*